



Bulletin suisse des baies

n° 09/2026

Date d'envoi : 12/10/2026

Vous recevez par la présente le dernier Bulletin des baies de la saison 2026. Il contient les dernières informations sur les maladies et les ravageurs, ainsi que des conseils techniques de culture. Le bulletin peut être complété par des informations régionales fournies par les cantons participants et par le FiBL. Les remarques spécifiques à la culture biologique sont mises en évidence *en italique*.

Table des matières

1. [Végétation](#)
2. [Techniques culturales des fraises](#)
3. [Protection des cultures de fraises](#)
4. [Techniques culturales des baies arbustives](#)
5. [Protection phytosanitaire des baies arbustives](#)
6. [Actualités concernant la *Drosophila suzukii*](#)
7. [Informations et événements](#)

Remarque :

En cliquant sur les passages en *bleu*, vous pouvez accéder directement aux sections correspondantes

Végétation

La récolte des fraises d'automne et des variétés remontantes se poursuit, mais les quantités diminuent désormais progressivement. La récolte des framboises et des myrtilles touche à sa fin et est déjà terminée dans certaines régions. La récolte des framboises d'automne bat encore son plein dans certaines régions.

La plupart des régions suisses restent touchées par la sécheresse et une chaleur inhabituelle. Il convient donc de veiller à un arrosage suffisant, en particulier pour les nouvelles plantations. La phase cruciale de la formation des fleurs bat son plein (jours courts, températures fraîches) ; les températures actuellement élevées pourraient retarder ou perturber ce processus. Il faut donc éviter tout stress pour les plantes, qu'il soit dû au travail du sol, à un excès ou un manque d'eau, d'engrais ou de traitements phytosanitaires. Dans les récoltes encore en cours, il faut également surveiller la *Drosophila suzukii*, dont la présence est favorisée par le changement de temps. Retirez régulièrement et intégralement les fruits mûrs et infestés de la plantation.

Fraises – Techniques culturales

Travaux de culture des fraises

- Dans les cultures fraîchement plantées présentant un « Frigo » faible et qui ne sont pas destinées à une récolte partielle cet été, retirez régulièrement les inflorescences et les stolons.
- Adapter l'irrigation/la fertigation aux changements de temps et à la fin de la récolte. Après la récolte, la valeur du tensiomètre peut être réglée à environ 350 hPa/mbar.
- Les mauvaises herbes présentes ne doivent pas fleurir afin d'éviter la production de graines.
- Variétés remontantes : couper les vrilles (stolons) et les tiges fructifères épuisées.

Dates de plantation dans le Plateau suisse (fraises remontantes) :

Il est encore possible de procéder à de dernières plantations de variétés remontantes, par exemple Murano ou Bravura.

Après la livraison, placez les jeunes plants dans un endroit ombragé et arrosez-les afin que les mottes soient humides avant la plantation. Les jeunes plants peuvent ainsi s'acclimater à leur em-

placement jusqu'à la plantation. Lors de la plantation, veuillez impérativement à respecter et à contrôler la **profondeur de plantation** (en particulier en cas de plantation mécanique). L'ensemble du rhizome doit être en contact avec le sol, mais les feuilles du cœur ne doivent pas être recouvertes.

Les nouvelles plantations peu développées peuvent être recouvertes d'un voile à partir d'octobre afin d'améliorer la floraison. En cas de zones clairsemées, placer des vrilles dans les zones vides ou compléter par des replantations.

Fertilisation pour favoriser la floraison

Actuellement, avec le passage des journées longues aux journées courtes (début de l'automne), les fraisiers entament le processus d'induction florale (= formation des fleurs) pour l'année suivante. Pour cette induction florale, les plantes doivent disposer de nutriments en quantité suffisante. La valeur Nmin fournit des indications à ce sujet. La valeur de référence Nmin pour les fraises est de 60 kg N/ha. Pour l'instant, selon le type de sol, les nutriments sont encore apportés en quantité suffisante. Plus les températures sont élevées, plus la minéralisation des engrais organiques est rapide.

Préparation des champs pour l'hiver

Même si aucun gel n'est encore prévu dans un avenir proche, nous tenons à attirer votre attention sur ce point.

Pendant les périodes de gel, les cultures de fraises sont particulièrement menacées par la déshydratation (dessèchement dû au gel). Les variétés sensibles au gel et les cultures sur buttes (notamment les plants « Frigo ») doivent être protégées des gelées hivernales à l'aide d'un voile anti-gel (20 g/m²). Autrefois, les champs étaient généralement recouverts de ce voile de protection début décembre. Cependant, en raison des hivers souvent très doux de ces dernières années, cette pratique ne peut plus être recommandée de manière générale. Dans les cultures sous tunnels et sous serres également, il faut veiller à ce que les plantes bénéficient d'une période de froid suffisante et adaptée à chaque variété (cf. Guide des petits fruits, p. 122) afin de garantir leur capacité de bourgeonnement au printemps prochain. Il n'est recommandé de recouvrir les cultures d'un voile de protection qu'en cas de gelées inférieures à -5 °C. En cas de temps très doux en hiver, il convient de retirer le voile afin d'éviter un débourrement prématuré indésirable. Le voile favorise toutefois également la croissance des mauvaises herbes et de certains ravageurs (par exemple, les souris et les pucerons).

Pour plus de détails, consultez la fiche technique [« Protection contre le gel pour les baies » \(lien\)](#)

Protection des installations d'irrigation et de fertigation contre le gel

Les installations d'irrigation et de fertigation doivent être préparées dès maintenant pour l'hiver (protégées du gel). C'est également une bonne occasion de nettoyer les installations (tuyaux goutte-à-goutte, conduites, etc.). Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans [la fiche technique : Nettoyage des conduites de goutte à goutte \(système d'irrigation\). Version française](#).

Il est également conseillé de nettoyer les systèmes de rayonnages maintenant que les plantes ont été retirées. Il convient notamment de bien nettoyer/désinfecter les résidus de moisissure grise présents sur les bandes, les bacs de culture ou les systèmes de gouttières avant la nouvelle plantation.

Fraises – Protection des cultures

Oïdium

La pression de l'oïdium sur les fraises reste très élevée malgré des températures légèrement plus douces. Les produits à délais d'attente court contre l'**oïdium** sont :

- Vacciplant (0,1 %), délai d'attente : 0 jour
 - Dagonis/Taifen, effet maximal, délai d'attente : 1 jour
 - Cydeli Top, effet optimal, délai d'attente : 1 jour
 - Armicarb, -Ghekkko (0,3 %), Vitisan (0,5 %), délai d'attente : 3 jours
- ⇒ Soufre* : liste non exhaustive ; d'autres produits figurent dans la [liste des produits phytosanitaires](#).

Cantons

AG, BE, BL, LU, SG, SO, TG, TI, VD, VS, ZH et FiBL

*La plupart des produits à base de soufre (0,2-0,4 %) ne sont autorisés que jusqu'à la floraison ; seuls Elosal Supra, Heliosoufre et Thiovit liquide sont autorisés pendant la floraison et la récolte.

Le délai d'attente est de 3 jours. Prudence dans les tunnels et par temps chaud ! Le soufre en poudre a également un effet partiel sur les acariens tisserands, mais aussi sur les acariens prédateurs (organismes utiles).

Botrytis

Les variétés remontantes en plein champ se trouvent actuellement encore à un stade de développement sensible au botrytis. Adapter les traitements en fonction des précipitations et des conditions météorologiques. (Traiter à titre préventif dès le début de la floraison jusqu'à la pleine floraison.)

Les produits à délai d'attente court contre **le botrytis** sont :

- Prolectus (0,12 %), efficacité maximale, délai d'attente 1 jour, 2 traitements max.
- Teldor (0,15 %) et Sapphire (0,05 %), action totale, délai d'attente de 3 jours, 2 traitements max.,
- Vacciplant (0,1 %), action partielle, délai d'attente 0 jour, 4 traitements max.,
- Amylo-X (0,25 %), Taegro (0,37 %), action totale, délai d'attente : 0 jour
- Serenade ASO (0,8 %), Prestop (0,5 %), Serifel, Taegro (0,37 %), effet partiel, délai d'attente : 0 jour
- Botector (0,1 %), effet partiel, délai d'attente 0 jour, max. 6 applications par culture et par an

⇒ **Respecter les délais d'attente et le nombre de substances actives**

Tache foliaire

De plus, la **maladie des taches foliaires** apparaît fréquemment dans les plantations récentes ou destinées à une culture pérenne. En raison du retour de températures nocturnes plus basses, de la formation de rosée et de la propagation par la pluie, les conditions sont actuellement propices à l'apparition de la maladie. Celle-ci peut être maîtrisée à l'aide de divers produits à base de cuivre (VB_NE), de Flint, de Tega (délai d'attente de 2 semaines, 3 traitements au maximum) ainsi que de Moon Privilege **et Moon Sensation** (délai d'attente de 2 semaines, 2 traitements au maximum).

En plein champ, effectuer des contrôles de présence de **Xanthomonas** (bactériose, tache angulaire). Inspecter notamment les vieilles feuilles proches du sol. Après la récolte ou dans le cas de nouvelles plantations sans récolte, des traitements au cuivre sont possibles. Pour les symptômes, voir [le bulletin n° 5/2026](#) ou le Guide des petits fruits, p. 59.

À des fins de lutte préventive ou de suppression des **maladies des racines ou des rhizomes**, les plants peuvent désormais être arrosés avec des produits contenant les substances actives fosétyl d'aluminium ou phosphonate de potassium (respecter scrupuleusement les consignes figurant sur l'emballage ; en cas de doute, consulter le fournisseur du produit). Lorsque les températures du sol sont inférieures à 15 °C et que les sols sont saturés d'eau, le risque d'infection par la maladie des racines rouges (*Phytophthora fragariae*) augmente.

Acariens et thrips

Il convient de rester vigilant face aux infestations de pucerons, d'acariens et de thrips. Surveiller particulièrement les nouvelles plantations, les cultures sous tunnel et les cultures protégées. Pour des conseils détaillés sur la lutte contre les thrips, voir [le bulletin n° 5/2026](#).

Pour lutter contre les acariens, il existe des produits avec un délai d'attente court :

- Produits à base de maltodextrine (Majestik, Gesal Majestik, BIOHOP MaltoMITE, Belrose Natura, Glumalt SL), action totale, délai d'attente de 3 jours.
- Telmion (2 %), action totale, délai d'attente de 3 jours, 2 traitements maximum à 5 jours d'intervalle.
- Produits à base d'acides gras (2 %), action totale, délai d'attente d'une semaine



Forte infestation de thrips sur les fraises (beth)

- Milbeknock (0,125 %), efficacité totale, délai d'attente d'une semaine (max. 1 traitement par parcelle et par an avec des produits appartenant au même groupe de substances actives !)

Acariens de la fraise

Il convient désormais de contrôler la présence d'acariens de la fraise, en particulier dans les cultures de deux ans et dans les nouvelles plantations avec des plants « Frigos ». Veuillez tenir compte des recommandations du [bulletin n° 8/2026](#).



Symptômes typiques causés par l'acarien à peau molle dans une culture de fraises (kogb)

Lutte contre les mauvaises herbes (herbicides) après la récolte ou dans les nouvelles plantations

Veuillez tenir compte des recommandations figurant dans [le bulletin n° 7/2026](#).

Dans certains champs, on observe une efficacité insuffisante des herbicides habituels contre l'ar-moise. Il peut alors s'avérer nécessaire de la combattre mécaniquement.

Lutte contre les souris – Les campagnols et les souris des champs sont de retour !

Les cultures en buttes nouvellement plantées et les couvertures Mypex constituent à nouveau des refuges idéaux pour les souris ! C'est notamment en ce début d'automne, après le changement de temps, que l'on observe des afflux importants et une propagation considérable des populations ! Il est donc indispensable de surveiller en permanence et de lutter à temps !

Maladies fongiques chez les fraises bio

L'oïdium de la fraise n'apparaît pas nécessairement d'abord sur les feuilles, puis sur les fruits. Selon certaines variétés et certaines conditions, il peut également s'attaquer d'abord aux fruits. En cas d'infestation, répéter le traitement avec Vitisan (0,5 %) tous les 5 jours, soit 2 à 3 traitements avec beaucoup d'eau. Si le produit pulvérisé n'est pas lessivé (par exemple, dans les cultures de fraises sous abri), la dose et la fréquence des applications peuvent être réduites, par exemple tous les 7 jours à 0,3 %. Pour l'Armcarb/Ghekko (0,3 %), effectuer les traitements à 8 jours d'intervalle, en mélange avec du Vacciplant à 0,1 % (1 l/ha). L'Armcarb/Ghekko a tendance à être plus efficace que le Vitisan. L'Armcarb, le Ghekko et le Vitisan ont un délai d'attente de 3 jours, tandis que le Vacciplant n'en a aucun (il doit surtout être utilisé à titre préventif).

La plupart des produits à base de soufre (0,2-0,4 %) ne sont homologués que jusqu'à la floraison ; seuls Elosal Supra, Heliosoufre et Thiovit liquide sont homologués pendant la floraison et la récolte. Le délai d'attente est de 3 jours. Le soufre en poudre a également une action partielle sur les acariens tisserands, mais aussi sur les acariens prédateurs (auxiliaires). L'Armcarb, le Ghekko, le Vitisan et le soufre peuvent causer des dommages aux plantes lors des journées chaudes et ensoleillées. Il est donc déconseillé de traiter vers midi, lorsque l'intensité lumineuse et les températures sont élevées.

Les défenses naturelles peuvent être stimulées à l'aide de produits tels que la lécithine (autorisée comme matière première dans la liste des intrants agricoles), Vacciplant (laminarine) ou FytoSave, Auralis (0,2 %, ces deux derniers étant autorisés uniquement en serre). Les traitements contre le botrytis à base d'Amylo-X (0,25 %) ou de Serenade ASO stimulent également les défenses naturelles et peuvent, dans les conditions réelles d'exploitation, avoir un effet positif sur l'infestation par l'oïdium de la fraise. Il n'existe toutefois aucune homologation pour une action contre l'oïdium de la fraise.

La prudence est de mise lors de l'association du cuivre et du soufre avec l'Amylo-X, car l'efficacité des micro-organismes vivants qu'il contient peut être compromise.

Contre **Xanthomonas**, des traitements au cuivre sont possibles après la récolte ou lors de nouvelles plantations sans récolte (0,25 %, 1 000 l/ha ; si l'on utilise des fourches à trois buses, le dosage peut être réduit lorsque les bandes de plantation traitées mesurent 60 cm de large et que l'espacement entre les rangs est de 1 m ; la surface traitée est alors de $60/100 = 0,6$, soit 60 % de la surface au sol). En association avec le soufre, l'oïdium de la fraise est également maîtrisé.

Ravageurs des fraises biologiques

Les **acariens** et les **pucerons** peuvent être contrôlés à l'aide de savons potassiques et/ou de pyrèthrine (efficace également contre les tordeuses). En culture protégée, on utilise les insectes prédateurs appropriés pour lutter contre les acariens, les thrips et les pucerons.

Contre les **thrips** et les piqueurs de fleurs, on dispose également de préparations à base de spinosad (délai d'attente de 3 jours).

Baies arbustives – Techniques culturales

En raison des précipitations sporadiques de la semaine dernière et des nuits fraîches, la pression d'infestation par la *Drosophila suzukii* est à nouveau considérée comme élevée. Dans certains cas, des dégâts causés par les guêpes peuvent également survenir ; il est possible que les guêpes soient attirées par les dégâts causés par la drosophile. Des filets bien fermés (si disponibles) et une récolte très soignée peuvent y remédier ; il est également possible de mettre en place des pièges.

Fertigation et irrigation

Cessez dès maintenant la fertigation ; ne procédez à l'irrigation qu'en cas de besoin (pour éviter le stress hydrique en fonction des précipitations). Une fertigation trop intense et prolongée (notamment les apports d'azote) augmente le risque de dégâts dus au gel hivernal (en particulier pour les framboises, les mûres et les myrtilles !) en raison d'une résistance insuffisante des plantes au froid hivernal.

Framboises d'été après la récolte

Laisser les nouvelles pousses continuer à pousser et les soutenir (les attacher). Couper les tiges fructifères épuisées au ras du sol et les retirer soigneusement de la plantation. En cas de sécheresse, veiller à un arrosage suffisant et, de manière générale, à la bonne santé des plantes afin qu'elles passent l'hiver en bonne santé.

Framboises d'automne

Sur les tiges qui ont porté des fruits, couper éventuellement déjà la zone fructifère, la raccourcir ou, si une récolte de printemps est prévue, procéder à la sélection des tiges pour cette récolte = privilégier les jeunes tiges tardives ; toutefois, il vaut mieux ne pas encore raccourcir les tiges destinées à la récolte de printemps, car cela favoriserait le débourrement des pousses latérales en automne.

Mûres

Retirer complètement les tiges déjà récoltées (variétés précoces), attacher les nouvelles tiges et raccourcir les pousses latérales à la longueur d'un ciseau (voir photo). Cela facilite la cueillette et prévient les attaques de maladies et de ravageurs.

Myrtilles après la récolte

Si nécessaire, il est possible d'épandre après la récolte du paillis de conifères neuf, de préférence déjà légèrement décomposé. Sur les parcelles à faible croissance, il est recommandé d'épandre ce matériau dès la fin de la récolte afin de favoriser la formation de nouvelles racines. En automne ou en hiver, il convient également de contrôler le pH du sol ou du substrat afin de pouvoir planifier de manière ciblée la fertilisation pour la saison à venir.

Fertilisation : pour les myrtilles et les espèces du genre Ribes, il convient d'arrêter les apports d'engrais à partir de fin août afin que les plantes puissent se préparer à l'hivernage.

Pour les variétés déjà récoltées, on peut commencer la première taille. Les pousses transversales, le bois cassé ainsi que les pousses pendantes dans les rangs peuvent être éliminés immédiatement et ne gêneront ainsi pas les autres travaux.

Baies arbustives – Protection phytosanitaire

Mesures préventives contre la *Drosophila suzukii*

- Intervalles de récolte courts (maintenir des intervalles de 2 jours maximum) ;
- Bonne hygiène (= récolter intégralement, retirer les fruits tombés au sol) ;
- Piégeage de masse en complément;
- Mise en place minutieuse de filets, ou ouverture/fermeture des sas à l'entrée et à la sortie ;
- Refroidissement des lots récoltés, contrôle des échantillons de contrôle ;
- Pas d'eau stagnante dans l'exploitation, réduire l'humidité dans la mesure du possible, pailler régulièrement les voies de circulation pour éviter que l'herbe ne pousse trop haut.

Attention : en raison du danger qu'il représente pour les abeilles, le spinosad (Audienz) ne doit être utilisé sur les framboisiers d'automne que tard dans la soirée (à la tombée de la nuit) ou, mieux encore, uniquement dans des plantations protégées par des filets anti-abeilles ! Le spinosad est autorisé en agriculture biologique, mais pas en agriculture biodynamique !

Répéter chaque semaine les traitements à la chaux éteinte (Nekagard, Nekapure ou chaux fruitière [autorisée comme engrais foliaire]) dans les plantations de framboises d'automne. Le pH de la bouillie doit être compris entre 12 et 12,5 ; vérifier à l'aide de bandelettes de contrôle du pH. Commencer par 2 kg/ha (400 l/ha) et augmenter la dose si le pH n'est pas atteint.

Botrytis

La pression du botrytis sur les framboises augmente actuellement en raison des températures plus fraîches, des pluies récurrentes et d'une forte humidité de l'air. Ce sont surtout les framboises d'automne, qui sont encore en phase de récolte, qui sont touchées. Selon le stade de développement de la culture, la lutte contre le botrytis pendant la période de récolte peut s'avérer difficile. Une hygiène rigoureuse des champs, comme l'élimination des fruits atteints, est recommandée et contribue à empêcher la propagation des spores.

Pour la protection des cultures, des produits présentant de courts délais d'attente sont :

- Amylo-X (0,25 %), délai d'attente de 0 jour, 6 applications max.
- Serenade ASO (0,8 %), action partielle, délai d'attente de 0 jour, 6 applications au maximum
- Botector (0,1 %), action partielle, délai d'attente de 1 jour, 6 applications maximum
- Signum (0,15 %), délai d'attente de 3 jours, 2 applications maximum
- Teldor, délai d'attente d'une semaine, 2 applications maximum
n'est recommandé que si la culture permet de respecter le délai d'attente d'une semaine.

⇒ **Veillez à ce que le délai d'attente corresponde au calendrier de récolte !**

Framboises d'été après la récolte

Après l'élagage des vieilles tiges, il est recommandé d'effectuer un traitement préventif contre les maladies des tiges, en particulier avant les périodes pluvieuses. Pour cela, vous pouvez utiliser Flint/Tega, Delan (max. 3 applications par an) ou Moon Sensation (0,08 %) (délai d'attente de 2

Cantons

AG, BE, BL, LU, SG, SO, TG, TI, VD, VS, ZH et FiBL

semaines, max. 2 applications par an). Il convient de respecter les distances de sécurité par rapport aux cours d'eau. Il est également possible d'utiliser, après la récolte, du Captan S WG (0,18 %) ainsi que divers produits à base de cuivre contre les maladies des tiges.

Une mesure importante pour prévenir les maladies des sarments consiste à effectuer une taille propre, sans laisser de cônes. Les sarments présentant des fissures à la base doivent être éliminés dès leur apparition. Il convient également de lutter contre les cécidomyies. La substance active acétamipride (par exemple Gazelle SG, Barritus Rex, Gepard, Oryx Pro) est homologuée contre les cécidomyies ; la consigne Spe3 doit être respectée.

Rouille du framboisier (voir le Guide des petits fruits, p. 62)

Le risque principal d'infection par la rouille se situe en juin, par temps chaud et humide. Néanmoins, on peut parfois constater dès à présent, lors de la taille des vieilles tiges, une infestation des jeunes tiges par la rouille du framboisier (pustules orange sur le dessus ou spores d'hiver noires visibles sur la face inférieure des feuilles). En cas d'infestation, les jeunes tiges des framboisiers d'été doivent être traitées avec du Flint, du Tega ou du Delan (à utiliser au maximum 3 fois par an). Ce traitement agit également contre les maladies des tiges. À titre préventif, pour réduire le risque d'infestation, veillez à une bonne aération des plantations (éclaircissez suffisamment). Il existe par ailleurs différents produits (Slick, Bogard, SICO, etc.) contenant la substance active difénoconazole (classés Spe3, à utiliser uniquement avant la floraison ou après la récolte), ainsi que le produit Moon Sensation (max. 2 fois par an, respecter les distances de sécurité par rapport aux cours d'eau pour les produits classés Spe3 !) pour lutter contre la rouille.



Champignon de la rouille sur une feuille de framboisier (photo thoh)

Acariens des feuilles de framboisier et acariens des mûriers (voir le Guide des petits fruits, p. 93)

Une infestation se manifeste par des taches foliaires en mosaïque et des parties du fruit ou des baies isolées fortement décolorées et blanchies. Si une infestation s'est produite cette saison, un traitement post-récolte avec des acaricides homologués est recommandé. Les produits homologués pour un traitement post-récolte sont :

- Kanemite (0,125 %), utilisation : après la récolte, 1 traitement par parcelle et par an, application Spe3 ;
- Diverses formulations à base de soufre



Symptômes causés par les acariens sur les mûres et les framboises (thoh et beth)

Le traitement doit être effectué avant fin septembre, car après cette date, les acariens migrent vers les bourgeons pour y hiverner. Un traitement acaricide en automne nuit toutefois considérablement aux acariens prédateurs. Si aucune infestation n'a été constatée cette saison, il est possible d'envoyer des échantillons de bourgeons pour analyse au printemps, lors du débourrement ; cela permet de lutter de manière ciblée contre l'acarien des feuilles tout en préservant les acariens prédateurs. Pour cela, veuillez contacter le service cantonal compétent.

Myrtilles – Maladies des pousses

Après la récolte, il est possible de lutter contre la maladie des pousses (Godronia) et la maladie des pousses et des baies (anthracnose). Il est également possible, après la récolte, de lutter contre les

mauvaises herbes problématiques telles que le liseron ou la prêle dans les plantations en production (âgées de plus de 4 ans). Veuillez consulter les détails à ce sujet dans [le bulletin n° 6/2026](#).

Maladies et ravageurs des framboises bio

Appliquer systématiquement les mesures indirectes mentionnées. Les framboises d'automne peuvent encore être touchées par les pucerons et les acariens. Contre les pucerons sur les jeunes pousses : savon potassique ou pyrèthrine (dangereux pour les abeilles, respecter les conditions SPe-3). Contre les acariens, utiliser des auxiliaires (en culture protégée) ou traiter au savon potassique. Veiller à bien mouiller les plantes, contrôler à nouveau les peuplements et répéter éventuellement le traitement. L'utilisation d'auxiliaires n'est recommandée qu'en concertation avec un conseiller en auxiliaires. À la fin de l'été, il convient d'évaluer soigneusement l'effort et l'efficacité de l'utilisation d'auxiliaires. En cas d'infestation par les acariens des feuilles de framboisier, un traitement post-récolte au soufre mouillable à 1 % (10 kg/ha) est possible.

Après la récolte, il convient de traiter les espèces de Ribes contre la maladie de la chute des feuilles. Divers produits à base de cuivre sont disponibles (avant la floraison ou après la récolte, max. 2 kg de cuivre métallique/ha/an). Contre l'oïdium du groseillier à maquereau, on peut utiliser du soufre en poudre (avant la floraison/après la récolte) ainsi que l'Armicarb (uniquement en plein champ). La préparation à base d'huile de fenouil Fenicur a une efficacité partielle contre l'oïdium et la rouille.

Actualités concernant la *Drosophila suzukii*

Après la fin de la période de chaleur et de sécheresse, il convient à nouveau de surveiller de près la pression exercée par la drosophile du cerisier dans de nombreuses cultures de baies. Une surveillance sur place et une mise en œuvre rigoureuse des mesures de protection et des règles d'hygiène de récolte sont vivement recommandées.

Vous trouverez des détails sur les chiffres de capture sur le site Internet Agrometeo > Arboriculture fruitière http://www.agrometeo.ch/de/ravageurs/ravageurs_graphique/34566. Les chiffres de capture varient actuellement considérablement selon l'emplacement des pièges.

Informations et événements

Remarques

Enquête sur les dégâts causés par les ravageurs en 2026 – Fédération suisse des fruits

Les chiffres relatifs aux dégâts et aux traitements sont nécessaires pour de futures autorisations d'urgence. Pour la culture des baies, il est notamment possible de signaler les dégâts causés par la drosophile du cerisier, les punaises et les cécidomyies des pousses. L'enquête peut être remplie plusieurs fois.

Lien vers l'enquête : www.swissfruit.ch/de/schaedlingsumfrage

Autorisations d'urgence actuelles pour les cultures de baies

À ce jour, l'OSAV a délivré [les autorisations d'urgence](#) (décisions générales) suivantes pour 2026, qui concernent les cultures de baies :

- Du 6 février 2026 au **31 octobre 2026** : contre la cécidomyie des pousses dans les myrtilles : Movento SC
- Du 26 mars 2026 au **31 octobre 2026** : contre la drosophile du cerisier : Nekagard 2 et Nekapure 2
- Du 7 avril 2026 au **31 octobre 2026** : contre les punaises dans les fraises :
Produits à base de spinosad : Bandsen, Perfetto, BIOHOP OriON
Produits à base d'acétamipride : Gazelle SG, Barritus Rex, Oryx Pro, Pistol, Gepard

Événements

6 novembre 2026	Matinée des baies bio / Après-midi des baies TG-SG, Arenenberg
18 et 19 novembre 2026	Salon professionnel expoSE&expoDirekt 2026 à Karlsruhe
24 et 25 novembre 2026	Congrès SwissFruit sur les baies 2026 à Berne

Remarques générales

La présente communication phytosanitaire ne mentionne que les principales maladies et ravageurs, ainsi qu'une sélection des groupes de produits phytosanitaires et des substances actives possibles. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité.

Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter la « [Liste des produits phytosanitaires](#) pour les baies » d'Agroscope (Agroscope Transfer n° 622 / 2026) ainsi que, pour l'agriculture biologique, la [liste des intrants](#) du FiBL complétée par les données [d'Agrometeo](#) et [de Sopra](#).

Pour le choix des produits, le [répertoire des produits phytosanitaires de l'OFAG](#), ainsi que, dans le cadre des PER, les [directives PER](#) « » et, en agriculture biologique, la [liste des intrants](#) du FiBL, font autorité. Des informations détaillées sur toutes les techniques de production dans la culture des baies sont disponibles dans le «[Manuel](#) des baies».

Les délais d'attente, les dosages, les restrictions de répétition ainsi que les conditions et remarques des autorités d'homologation sont contraignants et doivent être impérativement respectés. Pour la culture IP (PER), il convient également de respecter les exigences SwissGAP concernant [les résidus multiples](#) (max. 5, ou 6 résidus dans la zone de sensibilisation).

Les exploitations qui se sont inscrites à un **système de production conforme à l'OPD** doivent s'informer précisément sur les produits recommandés ici qui, dans certaines circonstances, ne peuvent pas être utilisés en raison des restrictions propres au système de production choisi par l'exploitation.

Le «Centre spécialisé dans la culture et la protection des cultures en arboriculture fruitière» élabore, à l'intention de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), [des réglementations PER](#) spécifiques dans le domaine de l'arboriculture fruitière et de la culture des baies. L'OFAG approuve ces réglementations dans la mesure où elles sont jugées équivalentes aux dispositions de l'ordonnance sur les paiements directs, articles 12 à 25.

Important :

Ces communications consistent principalement en des prévisions suprarégionales qui attirent l'attention sur l'état actuel des maladies et des ravageurs et fournissent des indications sur les contrôles en cours et les problèmes phytosanitaires. Les différences entre les plantations et les variétés ne peuvent pas être prises en compte. La décision concernant une mesure phytosanitaire appartient au chef d'exploitation lui-même et doit également s'appuyer sur ses propres observations, contrôles, expériences et exigences dans la plantation concernée.

*Équipe de rédaction : services spécialisés des cantons + FiBL
thoh ; kopm ; ts ; siej ; beth ; kogb ; marc, scha, piju*

Toutes les informations relatives aux produits phytosanitaires sont fournies sans garantie ; veuillez tenir compte des conditions d'utilisation et des restrictions d'application en vigueur, telles que définies par l'OFAG sur Internet à l'adresse <https://www.psm.admin.ch/de/produkte>